

La douloureuse situation de l'après-guerre

Des pertes innombrables.....	1
La pyramide des âges au premier janvier 1921.....	2
« Gueules cassées » ... ou défigurées	4
Les Mutilés des yeux.....	7
GAZ de combat.....	8
La Grippe espagnole.....	10
Boucan d'enfer.....	11

Des pertes innombrables

À la fin de la *Grande Guerre*, le nombre total de morts s'élevait à 9 millions dont plus de 2 millions d'Allemands, presque 1,5 million de Français, 1,8 million de Russes, 750 000 Britanniques, et 650 000 Italiens. Proportionnellement à sa population, la France est, après la Serbie, le pays où les pertes ont été les plus importantes.

Durant la guerre, et après la guerre, en plus des soldats morts laissant en France trois millions de veuves et cinq millions d'orphelins, de nombreux soldats de retour de la guerre ou des hôpitaux étaient gravement handicapés par les blessures reçues au front : amputés, mutilés du visage, aveugles, gazés, défigurés ... ces hommes représentaient 6,5 millions de blessés et d'invalides pour près de 300 000 mutilés à 100 %.

Ce triste bilan ne correspond pas seulement aux tués sur les champs de bataille ; il inclut également des soldats morts chez eux, gravement atteints par des maladies telles que **la grippe espagnole**, mais aussi des hommes ayant succombé aux **séquelles de leur maladie**. Ainsi, après la guerre, le nombre de soldats morts des suites de leurs blessures s'élève à environ 500 000 tandis que la grippe fait 200 000 morts supplémentaires en France.

En majorité, ces blessés étaient des hommes âgés de 19 à 40 ans. Alors que la reconstruction du pays nécessitait un énorme travail, leur invalidité limitait la main d'œuvre et le temps disponible pour la reprise économique du fait de leur incapacité à pratiquer une activité professionnelle... sans compter les sommes considérables que l'État versait au titre des pensions de guerre.

La population est vieillissante, majoritairement féminine ; les mariages prévus sont annulés, retardés ; le pessimisme d'après-guerre n'encourage pas les naissances : ainsi, on estime qu'un million six cents mille naissances auraient été « annulées » à cause de la guerre. La France retrouvera néanmoins sa population d'avant-guerre le temps d'une génération (en 1950).

La pyramide des âges au premier janvier 1921

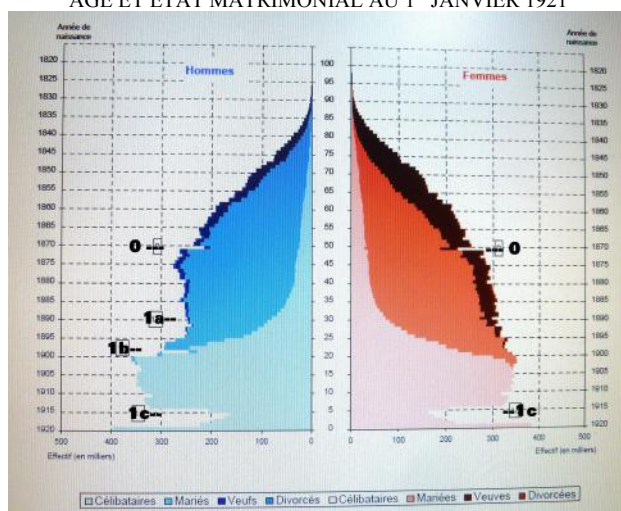
Avec près d'un million et demi de morts, la Première Guerre mondiale a bouleversé la structure de la population française pour tout le XXe siècle. La pyramide a perdu sa régularité, et ses brèches traduisent les deux conséquences démographiques de la guerre : un déséquilibre dans la composition par sexe, avec un déficit d'hommes adultes, et un déséquilibre dans la composition par âge, avec un déficit de jeunes enfants.

En 1921, le territoire français, bien qu'agrandi des trois départements d'Alsace-Lorraine, est moins peuplé que dix ans auparavant.

Près d'un million et demi de tués

La guerre a provoqué une forte ponction dans les classes d'âges masculines mobilisables, d'où proviennent la majeure partie des victimes. L'armée française a perdu 1 400 000 hommes, dont 1 322 000 soldats français. Ce chiffre inclut ceux qui sont morts de maladie ou des suites de leurs blessures avant le premier juin 1919. Parallèlement, seuls 40 000 civils ont été tués. Pour obtenir les pertes totales dans le territoire actuel, il faut y ajouter les prisonniers décédés en Allemagne (près de 19 000) et les Alsaciens-Lorrains tués sous l'uniforme allemand, évalués également à 40 000.

RÉPARTITION DE LA POPULATION TOTALE PAR SEXE, ÂGE ET ÉTAT MATRIMONIAL AU 1^{er} JANVIER 1921



0 - Déficit des naissances dû à la guerre de 1870-1871 (classes creuses)

1a - Pertes de la guerre de 1914-1918

1b - Absence prolongée d'environ 10 000 militaires

1c - Déficit des naissances dû à la guerre de 1914-1918 (classes creuses)

Les pertes militaires représentent 16,6% des mobilisés. Elles concernent au moins un dixième des hommes des générations 1879 à 1896, avec un maximum d'environ 28% pour celle de 1894. A quelques exceptions près, plus une génération de mobilisés était jeune, plus elle a subi de pertes. D'où les effectifs désormais croissants avec l'âge des hommes de 25 à 45 ans.

En 1921, on compte 120 femmes pour 100 hommes entre 20 et 40 ans alors qu'aux recensements précédents, les effectifs des deux sexes dans ces groupes d'âges étaient comparables, 101 femmes pour 100 hommes en 1911.

Poursuite de la baisse de la fécondité

La baisse de la nuptialité et les séparations de couples ont conduit à une chute de la natalité de 1915 à 1919, ce que révèlent les deux entailles symétriques à la base de la pyramide. La génération 1916, la plus déficitaire, est même moins nombreuse que la génération 1856, qui correspond pourtant à l'âge de 64 ans (les filles nées en 1916 sont moins nombreuses que chaque génération féminine née après 1854, et les garçons sont moins nombreux que chaque génération masculine née après 1857).

Avec 833 000 enfants déclarés vivants, l'année 1920 a bénéficié d'un notable accroissement du nombre de naissances.

Néanmoins, le taux net de reproduction, qui tient compte de la mortalité, atteint 98 seulement et reste donc insuffisant.

Les discrètes entailles de 1911 proviennent d'une baisse des naissances et surtout de la hausse de la mortalité infantile cette année-là due aux chaleurs de l'été.

Supposant que la fécondité ait, en l'absence de guerre, continué à baisser légèrement comme c'était le cas depuis plusieurs décennies, on a évalué à 1 600 000 les naissances manquantes entre 1914 et 1919, et à 300 000 seulement l'excédent enregistré de 1920 à 1924.

Ainsi, le nombre de naissances perdues à cause de la guerre a approché celui des victimes directes.

[Source : Insee Résultats - La situation démographique en 2006 - Mouvement de la population]

Un exemple local : CLELLES

Relevé des registres d'état civil entre 1870 et 1925

Pendant la période de guerre :

- mariages : 0 en 1914 et 0 en 1915, 2 en 1916, 1 en 1917 et 1 en 1918... puis 3 en 1919, 7 en 1920, 3 en 1921...
- naissances : petit creux pour les naissances en 1915 et 1918 : seulement 2
- décès : augmentation entre 1915 et 1918, due aux « morts pour la France »

[NB : sur les 25 noms du Monument aux morts, seuls 16 sont transcrits sur le registre des décès de Clelles, plus celui d'un soldat « non mort pour la France », certains en 1920 seulement]

Quelques observations

Moyennes de naissances :

De 1870 à 1925, 750 naissances sur 56 ans, soit une moyenne de 13,4 naissances par an.

De 1870 à 1900, 570 naissances sur 31 ans, soit une moyenne de 18,4 naissances /an.

De 1901 à 1925, 180 naissances sur 25 ans, soit une moyenne de 7,2 naissances /an.

Entre 1915 et 1920, 28 naissances sur 6 ans, soit une moyenne de 4,6 naissances /an.

Tous ces chiffres sont bien sûr à mettre en rapport avec ceux de la population et de la lente et régulière baisse de la population pendant cette même période [source recensements quinquennaux]

1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901	1906	1911	1914	1921	1926
730	869	676	644	639	632	602	601	532	---	421	415

Forte augmentation entre 1872 et 1876, sans doute liée à la construction de la ligne de chemin de fer.

Exode rural marqué entre 1906 et 1911.

Pas de recensement en 1914.

Grosse chute entre 1911 et 1921 (guerre et exode rural).

Sur ce diagramme, le point le plus bas (268 H) correspond au recensement de 1968.

Au dernier recensement, la population a retrouvé son niveau d'avant la guerre de 1914.



« Gueules cassées » ... ou défigurées ...

La nouvelle guerre de position forçait les hommes à s'enterrer dans un réseau de tranchées, qui allait générer de nouvelles pathologies.

Outre la stagnation dans l'humidité, propice aux infections cutanées et aux parasites, et favorable au développement de la tuberculose, les tranchées rendaient fréquentes les blessures de la tête et de la face, exposées en permanence au tir de l'ennemi. En effet, la tête était la partie du corps la plus vulnérable, puisque dépassant seule des abris, elle était la première visée. Ces fracas de face provoqués par les armes à feu n'étaient pas toujours mortels et laissaient alors des séquelles épouvantables, défigurant les victimes.

Afin de réparer les dégâts physiques et psychosociaux de la guerre, des centres sont ouverts pour proposer des méthodes de camouflage ou de réparation des visages abîmés.

Les chirurgiens se trouvaient, en conséquence, devant une traumatologie qui, si elle n'était pas nouvelle, posait un problème de fréquence et de diversité lésionnelle. Il fallait tenter de réparer et tout faire pour rendre à ces blessés une apparence humaine. Pour combler les pertes osseuses, il fut nécessaire de recourir largement aux greffes ostéopériostiques, qui permettaient de s'adapter à l'anatomie de la face du fait de leur souplesse. Pour combler les pertes de substances charnues, Léon Dufourmentel décrivit, en 1918, un procédé très efficace : il prélevait des lambeaux de cuir chevelu et les greffait sur la face, surtout au niveau du menton. Malheureusement, les séquelles étaient fréquentes. Une des plus graves était la limitation des mouvements du maxillaire inférieur : même avec une apparence humaine, la possibilité d'ouvrir la bouche et de mastiquer restait évidemment un impératif. Une "mécanothérapie" balbutiante imagina de vrais appareils de torture pour gagner quelques centimètres d'ouverture au prix de tractions longues et douloureuses.

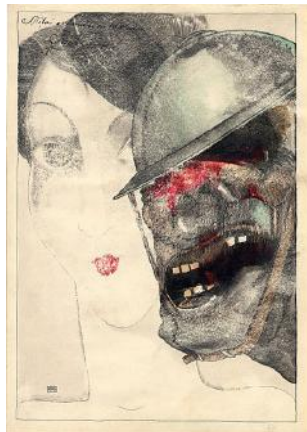


Tableau de Kārlis Padegs, intitulé
« Memento From 1918. John Yperite »
évoquant les blessures de guerre
de la première mondiale

L'expression « **gueules cassées** » inventée par le Colonel Picot premier président de l'*Union des Blessés de la Face et de la Tête*, désigne les survivants de la Première Guerre mondiale ayant subi une ou plusieurs blessures au combat et affectés par des séquelles physiques graves, notamment au niveau du visage.

Cette expression fait référence également à des hommes profondément marqués psychologiquement par le conflit, qui ne purent regagner complètement une vie civile ou qui durent, pour les cas les plus graves, être internés à vie.

Cette photographie présente cinq blessés de la face côté à côté. Les visages atrocement mutilés témoignent de la violence du traumatisme et de la brutalité de la guerre. C'est à Clemenceau que revient l'initiative d'associer des mutilés à la cérémonie de signature du traité de Versailles. Le gouverneur militaire de Paris prit contact avec le médecin-chef du service des « faciaux » de l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris afin de désigner une délégation de cinq blessés. Deux cents mutilés au visage se trouvaient encore en traitement au Val-de-Grâce.



Après-guerre, à côté de la question vitale de l'attribution de pensions d'invalidité accordées aux Gueules cassées (ce n'est qu'en 1925 que fut reconnu le préjudice de la défiguration), s'ajoutait la possibilité de réaliser l'un de leurs vœux les plus chers, particulièrement symptomatique de la souffrance et de la détresse des mutilés aux visages : l'acquisition d'une « Maison ».

Cette idée d'une telle réalisation fut avancée dès 1921, date de la création de « l'Union des blessés de la Face ». Mais ce n'est qu'en 1927 que les « gueules cassées » purent acquérir un domaine, grâce à une souscription ouverte à la fin de 1925. Inaugurée par le Président de la République Paul Doumergue en 1927, la « Maison des Gueules cassées » était un château, situé à une quarantaine de kilomètres de Paris, dans le village de Moussy-le-Vieux, en Seine-et-Marne.

Depuis 1931, les Gueules cassées sont financées par une souscription, puis à partir de 1933 par la Loterie Nationale, le fameux « Dixième des Gueules cassées »



Historique de la législation sur les travailleurs mutilés et handicapés

- 26 avril 1924 : La loi prévoit que des centres de rééducation soient ouverts pour les victimes d'accident du travail.
- Mai 1924 : La loi assure l'emploi obligatoire des mutilés de guerre. Les textes qui suivront reprendront trois points de cette loi :
 - Obligation aux entreprises de plus de 10 salariés d'employer des pensionnés de guerre et veuves de guerre (quota d'emploi de 10 %) ;
 - Pourcentage obligatoire des emplois réservés ;
 - Salaire avec éventuel abatement.
- 1930 : Création des pensions aux mutilés et victimes de la guerre, des centres d'appareillage, des centres de rééducation fonctionnelle et des emplois réservés. Début de l'histoire de l'emploi des personnes handicapées.

*Un site exceptionnel sur le sujet, celui de la bibliothèque interuniversitaire de médecine à l'université de Paris-5 *** consulter <http://www.bium.univ-paris5.fr/1418/debut.html>*

Quelques exemples dans notre territoire...

ROLLAND Paul Gustave – classe 1912 – matricule 1308

Né le 30 décembre 1892 à Clelles, fils de feu Antoine Rolland et feu Mélanie Faure – cultivateur

Soldat de 1^e classe au 8^e régiment d'infanterie coloniale

Blessure de guerre le 28 février 1916 par un **éclat d'obus à la figure** au sous secteur de l'Éclusier (Somme) non évacué.

Embarqué à Toulon le 2 décembre 1916 en direction de Salonique – passé au 85^e Bataillon sénégalais en septembre 1917 – rapatrié le 8 décembre 1918

Pension permanente d'invalidité de 10%

Cité à l'ordre de la brigade n°16 12/10/15 – cité à l'ordre du corps d'armée n°8 le 29/05/17

Croix de guerre, une étoile de bronze et une étoile de vermeil.

BEYLIER Ernest – classe 1910, matricule 1450

Né le 25 juin 1890 à Chichilianne, fils d'Antoine Hilaire Beyle et de Marie Claire Corréard – cultivateur

Soldat de 1^e classe au 157^e RI -

Blessé à l'œil et **fracture des os du nez** par crapouillot [mortier] le 2 septembre 1915 à Bernécourt.

Réforme temporaire pour « condensation fibreuse discrète sommet droit à évolution cicatricielle » - pension définitive de 10% pour condensation plus acculée à droite – État général passable, anémie.

PONS Édouard Cyprien – classe 1910, matricule 1478

Né le 27 mai 1890 à Saint Jean d'Hérans – cultivateur

Soldat au 159^e RI

Blessé le 25 septembre 1914 à Herleville (Somme) au cours d'une attaque en avant du village : **balle au menton** et éraflure du cou – Hôpital Missimy à Paris du 29/9/14 au 8/3/15 et Hôpital Militaire annexe Michelet à Paris du 8/3/15 au 27/3/15.

Classé dans le service auxiliaire par décision du général commandant la subdivision d'Annecy en date du 1^{er} octobre 1915 - Commission de réforme d'Annecy le 9/4/1916 pour « blessure de guerre à la bouche », proposé pour une gratification renouvelable de 8^e catégorie - pension définitive de 10% pour « **déformation du menton par cicatrice déprimée avec perte de substance musculaire** – gêne pour la mastication ».

Adresse en 1925 à Cornillon - décédé le 01/07/1928 à La Tronche.

Les Mutilés des yeux

« Il y a en France 50.000 mutilés des yeux. Sont ainsi désignés les anciens combattants ayant une infirmité oculaire résultant d'une blessure de guerre ou un accident en service commandé, maladies des suites de la guerre, à l'exclusion de toute autre catégorie.

Devant les injustices nombreuses et imperfections des lois, la Fédération nationale des mutilés des yeux de France et des colonies a été fondée en 1923 et compte actuellement 5.000 membres. »

[extrait du journal : Le Figaro, n° 107, Dimanche 17 avril 1927, p. 4]

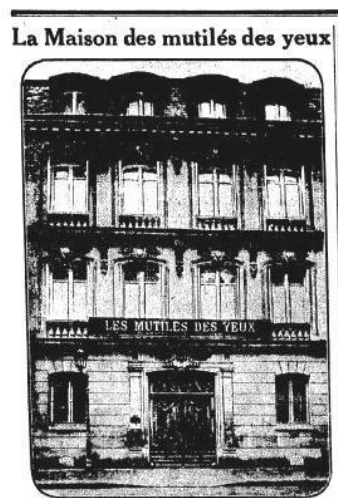


« **M. Doumergue** (Président de la République) a inauguré officiellement, hier matin, la Maison des mutilés des yeux, 29, rue Guillaume-Tell à Paris »

[extrait du journal : Le Figaro, n° 88, Dimanche 29 mars 1931, p. 2]

« Rue Guillaume-Tell, au numéro 2 de cette paisible rue, dans le quartier de la place Pereire, s'érige une coquette maison, un hôtel particulier plutôt, à l'aspect cossu et confortable. C'est là que la Fédération des mutilés des yeux de France et des colonies, qui compte plus de 10.000 membres, vient de créer le home que ces invalides de la guerre attendent depuis si longtemps. »

[Journal des mutilés, réformés et blessés de guerre, 18/1/1931 – page 3]



CORREARD Louis Pierre Yves - classe 1907, matricule 717

Né le 21 août 1887 à Clelles, cultivateur à Monestier du Percy, fils de Pierre Corréard et de feu Julie PELLAT.

Au 14^e Bataillon de chasseurs à pied en 1906 dans son service militaire, puis se rengage plusieurs fois entre 1908 et en février 1914 pour deux ans au 66^e Régiment d'infanterie... promu adjudant, puis adjudant chef, passe au 19^e Régiment d'infanterie le 4 mai 1915. Blessé. Proposé pour pension de retraite de 5^e classe par la Commission de Réforme de Tours du 12 septembre 1916 pour « **perte de l'œil gauche par énucléation** ». Admis à faire valoir ses droits par décision du 20/01/1917.

Opérations dans le Maroc occidental en guerre du 3/10/1912 au 24/11/1912 - Campagne contre l'Allemagne du 2/8/1914 au 24/10/1917

Médaille militaire 20/07/1916 - Croix de guerre avec palme

GAZ de combat

La guerre de tranchées conduisait inexorablement à une escalade dans l'agressivité... et dans l'usage des gaz...

Les Français furent les premiers à utiliser de simples grenades lacrymogènes pour déstabiliser l'ennemi avant un assaut vers ses positions. Mais l'industrie chimique allemande put apporter toute sa science en mettant au point des gaz mortels !

Et ce fut le 22 avril 1915 que les Allemands lâchèrent 168 tonnes de chlore sous forme d'un nuage gris vert, qui dérivait vers les tranchées tenues par les troupes coloniales françaises. Ce gaz provoquait des lésions des alvéoles pulmonaires avec risque de suffocation et mort par asphyxie. Ceux qui n'en mouraient pas gardaient des séquelles respiratoires invalidantes.

De nombreux autres gaz de combat furent mis au point pendant cette guerre, plus ou moins suffocants, vésicants ou irritants, selon l'effet désiré, délivrés d'une bonbonne, comme à Ypres (d'où le nom d'ypérite), ou portés plus tard par des obus.

La vedette revient indiscutablement au fameux gaz moutarde utilisé à partir de 1917, tant il a marqué la mémoire collective des soldats des deux bords. Etant plus lourd que l'air, il stagnait au niveau du sol comme un liquide huileux de couleur jaunâtre pendant plusieurs jours.

La mort des victimes était épouvantable et leur agonie pouvait durer plusieurs semaines dans un tableau d'asphyxie par hypersécrétion des poumons détruits, associée à des hémorragies internes et des lésions oculaires.

Le bilan estimé sur l'ensemble de la guerre est de 100 000 morts au combat et de 1,3 million de victimes... estimation peu fiable dans la mesure où l'on ne connaît pas forcément les causes du décès des soldats morts au combat ou disparus.

Soldats gazés ? ou « maladies pulmonaires » ...

Les fiches consultées, que ce soit sur le site « Mémoire des Hommes » ou sur les fiches matricules militaires ne font en général pas état de l'usage des gaz de combat [une exception, Moïse Emile CHABUEL ci-dessous].

Il faudra attendre la tenue de commissions de réforme tardives pour que le « gazage » soit reconnu et pris en compte [voir en annexe la lettre de Pierre DENIER], sans doute avec réticence de la part des autorités militaires.

On commence récemment à évoquer aussi les troubles pulmonaires pouvant être liés à l'amiante dans les blindages de chars d'assaut et autres protections d'artillerie.

Les expressions consacrées à cette affection sont variées dans les fiches matricules qui citent les décisions de commissions de réforme : séquelles de broncho-pneumonie, emphysème pulmonaire, condensation fibreuse discrète des 2 poumons, bronchite chronique, tuberculose pulmonaire, bronchite spécifique, bronchite suspecte...

Voici quelques exemples...

DENIER Pierre Alfred – classe 1905, matricule 1652

Né le 7 août 1885 au Percy, fils de Lucien Denier et de Marie Orand – voiturier agricole
Caporal au 140^e RI

Blessé le 6 août 1916 aux Eparges, blessure superficielle fesse droite par éclat d'obus, évacué ambulance 13/14 SP 114, ambulance 6/4 SP 122 le 7 août, HOE 3 le 8 août, hospice de Coulommiers du 9 août au 29 septembre 1916, permission 7 jours à Montmélian, rejoint le corps le 17/10/16.

Cité à l'ordre du régiment n°440 du 1/11/1917 : « brancardier modèle, très courageux et dévoué, a donné maintes fois des preuves de son courage notamment le 23/10/17 en allant retirer les blessés sous un violent tir de mitrailleuses »

Malade évacué le 13 mai 1918, rejoint le corps le 24 juin 1918

Réforme temporaire invalidité estimée à 25 % preuve non faite, décision commission de réforme de Grenoble du 22/9/1923 pour « séquelles de broncho-pneumonie, submatite des sommets »

Classé service actif par la commission de réforme le 20 août 1925 pour « emphysème pulmonaire sans bronchite » - invalidité inférieure à 10%.

Démarches restées sans succès pour faire reconnaître le **gazage**, malgré les témoignages de Jules Bozier en mai 1923 [*« je certifie que le camarade Denier Pierre qui était avec moi brancardier à la 3^e compagnie de mitrailleurs a été une première fois **intoxiqué** dans la forêt de Pinin* le 2 novembre 1917 et la deuxième fois au Mont Noir dans les Flandres le 11 mai 1918 ; son cas ayant été jugé plus grave il fut évacué par le major du 3^e bataillon Laricile »*] et arguments médicaux dans les courriers au médecin chef du centre de réforme spéciale de Lyon en 1930 [lettre de Pierre Denier en annexe]

**Sans doute la forêt de Pinon, Chemin des Dames (Aisne)*

CHABUEL Moïse Émile – classe 1910, matricule 1456

Né le 5 novembre 1890 à Chichilianne, fils de Jean-Louis et d'Adélaïde Allemand – Charcutier cuisinier à Grenoble.

Canonier au 6^e régiment d'artillerie de campagne, puis au 234^e, puis au 31^e, puis au 269^e.

Évacué **intoxiqué par gaz** le 29 mai 1918 (certificat originel de blessure), HOE 21/1 [*hôpital d'évacuation*], SP 44, Ambulance 7/11 – évacué malade le 20 novembre 1918 de la zone des armées.

Mise en congé illimité de démobilisation le 9 août 1919 – se retire à Chichilianne.

Décédé le 23 février 1927 à Grenoble à l'**âge de 37 ans**.

SEGOND Lucien Frédéric – classe 1905 – matricule 1658

Né le 19 octobre 1885 à Clelles, fils de feu Pierre casimir et d'Antonine Oddos – cultivateur
Soldat au 2^e régiment d'artillerie de montagne

Évacué le 7/12/1914 pour bronchite – réformé n°2 par la commission de Bayonne le 16/1/1915 pour « **tuberculose pulmonaire** »

Proposé pour pension temporaire du taux de 20% pour « condensation fibreuse discrète des 2 poumons ».

PAQUIER Louis Victor – classe 1905, matricule 1647

Né le 20 avril 1885 à Chichilianne, fils de Victor et de Marie Bertrand – maçon
Soldat au 140^e RI – appelé le 4 août 1914 – **réformé** le 21 octobre 1914 pour **tuberculose**
pulmonaire – réforme pour bronchite chronique et légers troubles intestinaux le 29 septembre
1919, **invalidité** inférieure à 10% **sans pension**.

RACCA Paul Célestin – classe 1910, matricule 1451

Né le 21 juillet 1890 à Clelles, fils de Thomas et de Marie Julie Borel – boulanger pâtissier
Soldat à la 14^e section des Commis et ouvriers, à Lyon
Réformé pour « bronchite du sommet droit » maintenu réforme n°2 par un conseil de révision
dans le canton de Grenoble-est le 11 juin 1915 pour « **bronchite suspecte** » - invalidité
estimée inférieure à 10%, preuve non faite (« examen pulmonaire négatif ») par décision de la
Commission de réforme spéciale du 01/04/1924.
Réside à Grenoble en 1932 – sur la fiche matricule, la profession initiale est barrée et
remplacée par « watman »

La Grippe espagnole

La **grippe de 1918**, surnommée « **grippe espagnole** », est due à une souche particulièrement virulente et contagieuse de grippe qui s'est répandue en pandémie de 1918 à 1919. Cette pandémie a fait 30 millions de morts selon l'Institut Pasteur, et jusqu'à 100 millions selon certaines réévaluations récentes. Elle serait la pandémie la plus mortelle de l'histoire dans un laps de temps aussi court, devant les 34 millions de morts (estimation) de la peste noire.

Son surnom « la grippe espagnole » vient du fait que le roi Alphonse XIII d'Espagne en fut gravement malade (en juin 1918, 70 % de la population madrilène fut contaminée en l'espace de trois jours), ce qui a contribué à rendre publique cette épidémie. De plus, seule l'Espagne — non impliquée dans la Première Guerre mondiale — a pu, en 1918, publier librement les informations relatives à cette épidémie. Les journaux français parlaient donc de la « grippe espagnole » qui faisait des ravages « en Espagne » sans mentionner les cas français qui étaient tenus secrets pour ne pas faire savoir à l'ennemi que l'armée était affaiblie.

Le Comité d'hygiène de la Société des Nations (SDN), ancêtre de l'OMS, a été créé à la suite de cette épidémie.

Quelques victimes célèbres : Guillaume Apollinaire, poète français - Pascal Ceccaldi, journaliste et député français - Edmond Rostand, dramaturge, écrivain et metteur en scène français - Egon Schiele, peintre autrichien - Rodrigues Alves, président du Brésil - Léon Morane, pionnier français de l'aéronautique - Vera Kholodnaïa, première « reine de l'écran » du cinéma russe - Mark Sykes, conseiller britannique décédé à Paris pendant les accords de paix (accord Sykes-Picot)

Quelques exemples sur notre territoire

GIMEL Francis Emile Denis – classe 1907 – matricule 708

Né le 12 mai 1887 à Clelles - fils d'Anicet Gimel et de Céline GLENAT – cultivateur
Réforme en 1909 pour maladie contractée en service (endocardite chronique) mais reconnu en
1914 bon pour le service auxiliaire dans le canton de Vif (endocardite légère) – rappelé à
l'activité le 5 mai 1915 au 10^e Régiment d'artillerie à pied à Lyon – passé au 1^{er} Régiment
d'artillerie de montagne le 2 novembre 1915 – détaché le 20 novembre 1916 à la Société

pyrotechnique de Grenoble – passé au 140^e Régiment d’infanterie le 1^{er} juillet 1917 – muté à la Société des usines du Rhône au Péage de Roussillon le 18 juillet 1918 – passé au 7^e Régiment de Cuirassiers le 17 octobre 1918.
Décédé le 22 octobre 1918 à Vif (mort des suites de la grippe espagnole)

JOUBERT Louis Ernest – classe 1907, matricule 17396
Né le 17 janvier 1887 à Mens
Sergent Bataillon de Tirailleurs sénégalais, Infanterie coloniale, mort de la grippe le 14 octobre 1918 à Maroua – Cameroun.
Acte transcrit le 23 juin 1919 à Mens.

Boucan d'enfer

On imagine difficilement l’enfer des tranchées, les bombardements incessants, l’intensité des bruits des obus qui explosent tout près ...

Nombreux sont les blessés par éclats d’obus [dans les fiches matricules, ce type de blessure très fréquente est quelquefois cité par l’expression « blessure par EO] ... et on peut supposer que les soldats ainsi exposés ont aussi subi des troubles de l’audition, temporaires ou définitifs... et des troubles psychologiques graves... comme ...

GRAS Berthile Jules - classe 1910, matricule 1482 à Grenoble
Né le 31 juillet 1890 à St Baudille et Pipet - maçon
Soldat au 340^e Régiment d’infanterie
CHR VC du 14/8/1914 au 25/5/1916
Pension définitive de 70 % par Commission de réforme de Grenoble le 30/06/1919 pour
« **débilité mentale par hallucination de l’ouïe** ».
Admis à une pension de 2400 francs avec jouissance à partir du 30/06/1919 - décret du 30/08/1920 suite à la Commission de réforme de Grenoble du 17/7/1920.
Décédé à St Robert, commune de St Egrève le 9 janvier 1941.